

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 octobre 2021

Présents: Philippe MENARD-BOCQUET, André BOIS, Caroline MEYNET, Marion VANBERVLIET, Emmanuel CABRIT, Mireille GOUMAS, Sylvie PAQUET, Maryan RIBICIC, Alain SABY

Excusés : Murielle GARCIA (pouvoir Sylvie PAQUET), Mireille VEYRON (Pouvoir André BOIS)

Date de la convocation : 07/10/2021

Début de séance : 20h00

Secrétaire de séance : Marion VANBERVLIET

COMPTE RENDU

1) Dépôt demande de subvention FDEC 2022

Pas de dossier prêt pour ce conseil, les conseillers valident la réalisation de la 3^{ème} tranche de la rénovation des gîtes à la suite des deux autres pour l'hiver 2022-2023.

2) Divers :

- **Gabriaux, nouvelle signalisation et zone Ue**

Le maire informe de sa rencontre avec une famille des Gabriaux et d'une lettre remise signée par 6 habitants, au sujet de la nouvelle réglementation de la circulation sur la route des Gabriaux.

Après discussion, il est convenu d'attendre 3 mois et de réaliser une enquête auprès des habitants pour savoir ce que cette réglementation a apporté ou pas et les évolutions éventuelles.

- **Fête des lumières**

Depuis 3 années, dans le cadre de la programmation culturelle de la CCLA, une fête des lumières a lieu sur le territoire. La commune de Dullin a été sollicitée pour l'accueillir, elle se déroulera sur une après-midi et soirée le vendredi 03/12/2021. Les écoles du RPI sont parties prenantes. La cagnotte des mêmes et le comité des fêtes vont être sollicités pour la buvette. La commune est sollicitée pour une participation financière d'une valeur de 1000€ qui peut être partagée avec la commune d'Ayn.

Le conseil valide cette participation.

- **Réflexion CCLA sur évolution collecte ordures ménagères (OM)**

Dans l'historique de la mise en place du ramassage des ordures ménagères, les communes de la CCLA s'étaient organisées soit en collecte au porte à porte, soit en points de collecte collectifs. C'est encore le cas aujourd'hui.

La CCLA doit renouveler son marché pour la collecte des OM en 2023 et le choix du tout collectif sera la règle. Pour la mise en place de ce système, il sera installé des containers semi-enterrés dans les endroits qui seront le plus appropriés et des colonnes pour le reste.

Le technicien « déchets » de la CCLA passera dans chaque commune pour définir les emplacements.

- **Point travaux gîtes et rencontre TDL / RD 37a**

Dans le cadre de la poursuite des travaux de rénovation du village de vacances, Les services du TDL sont venus en mairie pour échanger sur la reprise du tapis de la RD 37a et son déclassement de RD en voie communale.

Le TDL a estimé la reprise du tapis et cette somme sera remboursée à la commune qui devra faire réaliser elle-même les travaux.

Il est rappelé que la 3^e tranche de la rénovation comporte la sécurisation de la traversée de la RD 37, des cheminements piétons, le verdissement des abords des gîtes, la création d'une « place de village » devant la salle des fêtes.

- **Commission finances**

Programmée le 26/10/2021 à 8h30 pour faire un point budgétaire.

- **CCAS**

Le projet de portage de repas aux aînés pour compenser l'annulation du repas des aînés aura lieu le 29/10/2021

- **DULLOTHEQUE**

Souhait de réinvestir les lieux, validé par le conseil.

- **Point sur l'antenne Orange du Tilleray**

Orange a mandaté CIRCET pour construire une antenne afin d'améliorer la desserte de la ligne TER au niveau du Gué des Planches, alors que les données de couverture du réseau semblent nettement satisfaisantes.

La commune a été alertée par un propriétaire qu'un commercial de CIRCET démarchait des particuliers sans s'être présenté à la mairie ni expliquer le projet.

La commune a refusé la DP pour la construction de l'antenne.

Le TA a invalidé la décision de la commune et l'a enjoint à établir un arrêté de non-opposition.

La construction a été réalisée sans connaître les conditions de raccordement au réseau électrique.

Les propriétaires riverains ont refusé l'accès à leur parcelle à Enedis afin de raccorder l'antenne.

Enedis a prévu de réaliser le branchement en partant d'un poteau situé à près de 900m de l'antenne.

Une « branche » de CIRCET a contacté la commune pour annoncer la nécessité de raccorder l'antenne à la fibre, en partant d'un « boîtier » situé au Gué de Planches, à près de 2 KM de l'antenne.

Une rencontre a eu lieu le 29/04/2021 sur place avec tous les protagonistes et leurs entreprises de TP pour chercher une solution technique mutualisée et le moins pénalisante pour les riverains de cette route étroite et en « cul de sac ». La commune exigeant le maintien de la possibilité pour des services d'urgence de pouvoir accéder aux habitations.

Le 6 oct, les représentants d' Enedis viennent soumettre un projet technique qui consisterait :

- Tirer une ligne HT pour avoir suffisamment de puissance au niveau de l'antenne.
- Créer un poste au niveau de l'antenne.
- A poser des fourreaux au moyen d'une trancheuse traditionnelle, avec recouvrement en continuité de la tranchée. Orange n'ayant pas répondu à leurs sollicitations pour chercher une mutualisation de la tranchée et du chantier, même si cela ne semble pas très facile.
- Ensuite il faudrait revenir poser une aiguille en recreusant par endroit puis tirer le câble HT
- En un chantier d'au moins 3 à 4 semaines et des possibilités de rétablir la circulation en cas d'urgence peu aisée et rapide.

En parallèle :

- Enedis a constaté que la voirie existante ne correspond pas au cadastre. En effet, dans les années 1970, une déviation a eu lieu quand la route a été goudronnée et les échanges n'ont jamais été régularisés par la mairie.
- Enedis a donc mandaté sa « filiale » SINAT qui a envoyé une demande d'accord des propriétaires pour obtenir une servitude, dans des termes un peu « simplistes ».

Fort de tous ces éléments, le conseil municipal décide :

- D'étudier la régularisation des emprises du chemin du Tilleray
- De répondre à Enedis, Orange, CIRCET, que nous ne validons pas les scénarii présentés.
- Que, compte tenu du manque d'informations et du déroulé du projet depuis le début, le conseil estime que ce n'est ni à la commune, ni aux riverains, ni à Enedis d'en subir les conséquences.

Il y a aujourd'hui quelques zones blanches qui sont identifiées depuis longtemps et non desservies, ce qui aurait dû être une priorité pour Orange. L'arrivée de la fibre a pris plusieurs années de retard et serait nettement plus importante et prioritaire pour les habitants.

- **Accueil des nouveaux arrivants 23/10/2021**

Rendez vous des conseillers à 8h30 pour préparer. Un rappel sera fait sur la page Facebook de la mairie.

- **Réunion de réflexions fusion avec Ayn accompagnement par Agathe 17/11 18H30**
- **Remise des BD par rapport à l'expo probablement un samedi soir avec un pot. Les personnages de BD sont gardés au sein de la commission expo pour les ré-utiliser.**
- **Cérémonie du 11/11/2021 : cérémonie à 11h00 avec dépôt de gerbe.**

Fin de séance :

21h50

Prochain conseil municipal : jeudi 25 novembre 2021 19h00

The bottom of the page contains several handwritten signatures and scribbles. On the left, there is a large, dense scribble. In the center, there are several overlapping signatures, including one that appears to be 'J. M.' and another that is more stylized. On the right, there is a signature that looks like 'Habert'.

